

**Université du Québec à Montréal
Département de psychologie**

Assemblée départementale du 10 février 2010

PLAN DE COURS MODÈLE

TITRE DU COURS **STAGE EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE**

SIGLE DU COURS **PSY 7618**

Nombre de crédits **6**

DESCRIPTION du cours selon l'annuaire

Utiliser adéquatement les approches reconnues d'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. Favoriser l'approfondissement des connaissances et savoir-faire en regard de l'évaluation des besoins et de l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Observation et participation aux différentes étapes de l'évaluation et de l'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle (ex. : évaluations fonctionnelles, plans de service, évaluation des besoins de soutien, etc.). Discussions en groupe des évaluations et des interventions suggérées. Tenue de dossiers et rapports cliniques. Retour critique sur les interventions.

Le stage est d'une durée de 270 heures, à raison d'un minimum de 14 heures et d'un maximum de 28 heures par semaine. Le programme ne peut garantir à l'étudiant une place en stage au trimestre d'été.

Règlements pédagogiques particuliers : Pour débiter le stage PSY7618, l'étudiant doit avoir complété les cours obligatoires suivants : JUR7004, PSY7600, PSY7601, PSY7602 et PSY7603.

Équivalence : Aucune reconnaissance d'équivalence ou d'acquis ne peut être accordée pour le stage PSY7618

N.B. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

OBJECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaître les milieux offrant des services à la personne qui présente une déficience intellectuelle.
Évaluer les besoins de soutien des personnes présentant une déficience intellectuelle dans un contexte d'interdisciplinarité et suggérer des pistes d'intervention.
Réaliser une évaluation fonctionnelle afin d'identifier les causes possibles du trouble du comportement.
Suggérer des pistes d'intervention à partir de l'évaluation fonctionnelle et s'assurer, dans les situations appropriées, que ces interventions sont en partie mises en place par le stagiaire ou un intervenant du milieu.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faire de l'observation auprès d'au moins un client et rédiger un rapport d'observation.
- Reconnaître les spécificités du milieu (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED), milieu scolaire, milieu de travail, centre hospitalier, Centre de santé et services sociaux (CSSS), etc.).
- Reconnaître les rôles et responsabilités des différents intervenants oeuvrant auprès d'une personne présentant une déficience intellectuelle.
- Identifier les forces et les limites du client et évaluer ses besoins de soutien.
- Élaborer ou choisir des grilles d'observation afin de mieux cerner la problématique du client (ex. : trouble du comportement, déficits des habiletés sociales, situation de parentalité).
- Rédiger un rapport d'analyse et d'intervention pour un client présentant un trouble du comportement (TC) :
 - Identifiant les causes possibles du TC ;
 - Identifiant les relations entre les divers facteurs causals ;
 - Formulant des hypothèses dans l'explication du comportement ;
 - Élaborant un plan d'intervention fondé sur des hypothèses et visant à prévenir l'apparition du TC ;
 - Proposant des modalités d'implantation et de suivi des interventions.
- Si le contexte le permet, mettre en place un des éléments du plan d'intervention.
- Communiquer tant par écrit que verbalement, dans un français correct et soigné, les recommandations aux clients, aux intervenants, aux familles de façon opérationnelle et accessible.
- Agir selon le code d'éthique en vigueur dans le milieu d'accueil et les prescriptions éthiques abordées dans le cadre du cours JUR7004 « Droit et éthique en déficience intellectuelle ».
- Tout autre objectif pertinent peut s'ajouter à ceux qui précèdent.

DURÉE DU STAGE

Le stage PSY7618 « Stage en déficience intellectuelle » est de 270 heures, à raison d'un minimum de 14 heures et d'un maximum de 28 heures par semaine.

Aucun stage ne peut s'effectuer de façon prépondérante les soirs ou les fins de semaine. Dans le cas où un certain nombre d'heures doit être effectué les soirs ou les fins de semaine, l'horaire devra être mis par écrit dans le document « Objectifs d'apprentissage et programme d'activités de stage » et signé par l'étudiant et le superviseur.

Le programme ne peut garantir à l'étudiant une place de stage au trimestre d'été.

CONTENU ESSENTIEL DU STAGE

Activités	
Observation générale	<ul style="list-style-type: none">• Observation dans divers milieux où évolue une ou des personnes présentant une déficience intellectuelle : milieu résidentiel, scolaire, socioprofessionnel, etc. L'observation porte sur la personne elle-même et ses interactions avec les spécificités du milieu (ses interactions avec le milieu, les spécificités de ce milieu) et l'organisation des services.• Compléter un rapport d'observation décrivant le client, son milieu de vie, ses comportements, l'organisation des services, etc.• Le stagiaire observe son superviseur dans différents contextes de son travail (ex. : équipe multidisciplinaire, rencontres avec un client, rencontres avec des intervenants).
Évaluation d'un client	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer les besoins de soutien d'une personne à partir de <i>l'Échelle d'intensité de soutien</i> (SIS-F ou analogue) et rédiger un rapport synthèse incluant des recommandations.• Élaborer ou choisir des grilles d'observation afin de mieux cerner la problématique d'un client qui présente un trouble du comportement (TC).• Faire l'observation de ce client.• Compiler et analyser les grilles d'observation.• Compléter une évaluation fonctionnelle permettant d'identifier les facteurs associés aux TC.
Analyse et recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Formuler des hypothèses dans l'explication du comportement.• Élaborer un plan d'intervention fondé sur des hypothèses et visant à prévenir l'apparition du TC et à favoriser la réadaptation de la personne.• Rédiger un rapport résumant les résultats de la démarche de l'évaluation fonctionnelle.• Transmettre aux personnes concernées les informations colligées concernant le client et proposer des modalités de mise en place et de suivi des interventions proposées.

Activités	
Intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Suggérer des pistes d'intervention à partir de l'évaluation fonctionnelle et s'assurer, dans les situations appropriées, que ces interventions sont en partie mises en place par le stagiaire ou un intervenant du milieu. • Prendre part à la tenue de dossier en rédigeant les notes d'évolution et un rapport synthèse.

TYPES D'ACTIVITÉS DE SUPERVISION

Le temps total de supervision est de 65 heures, incluant un minimum de 30 heures consacrées à la supervision directe individuelle, en face à face.

Il y a trois types de supervision :

1. Supervision directe individuelle

Il s'agit du mode de supervision privilégié au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention comportementale auprès des personnes avec une déficience intellectuelle (DI). Ce mode exclut la supervision par courriel et par téléphone.

Le superviseur rencontre individuellement le stagiaire pour faire, entre autres, une rétroaction sur les différentes étapes de l'évaluation, de la compilation, de la formulation d'hypothèses, des interventions suggérées et celles appliquées.

Le superviseur fait un retour avec le stagiaire suite aux rencontres d'équipe animées soit par le superviseur ou le stagiaire.

Le superviseur corrige et commente les notes d'évolution, les rapports d'observation et de synthèse ainsi que toute production écrite, faits par le stagiaire.

Cette supervision se fait idéalement sur une base hebdomadaire ou dans certains cas, aux deux semaines.

2. Supervision en petite équipe de stagiaires

À l'occasion, un superviseur peut décider de rencontrer deux stagiaires ou plus en même temps pour procéder aux discussions de cas. Ce type de rencontre permet d'exposer les stagiaires à une variété de situations et de problématiques.

3. Supervision par observation du stagiaire

Le superviseur observe (en présence ou par vidéo) les prestations du stagiaire auprès de la personne présentant une DI ou auprès des intervenants (ex. : en animation de rencontre, en situation d'observation ou d'évaluation).

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

- Évaluation à la mi-stage : 30%
- Évaluation à la fin du stage : 60%
- Rapport critique du stage : 10%

L'évaluation du stage se fait à partir de la grille d'évaluation des stages. L'étudiant en reçoit une copie au début de son stage.

Barème d'équivalence des notes en pourcentage:

A+ = 90 et plus	A = 85-89	A- = 80-84
B+ = 76-79	B = 73-75	B- = 70-72
C+ = 66-69	C = 63-65	E = 62 et moins

Des points sont accordés pour la qualité du français à travers les diverses productions écrites et évaluations du stagiaire.

RAPPORT CRITIQUE DE STAGE

À la fin de son stage, l'étudiant remet à son superviseur un « Rapport critique de stage », que celui-ci évalue puis dépose auprès du chargé de formation pratique du département de psychologie.

Le rapport de stage d'environ 10 pages (à double interligne) est un exercice de réflexion que l'étudiant fait sur les apprentissages réalisés au cours de son stage. Cette réflexion doit être en lien avec les objectifs d'apprentissage conjointement établis entre l'étudiant et le superviseur au début du stage. La réflexion est une autocritique de l'étudiant sur ses forces et ses difficultés dans l'ensemble de son expérience pratique ou sur un aspect particulier de celle-ci.

OBJECTIFS DU RAPPORT DE STAGE

- produire une synthèse de son expérience et une évaluation critique de la formation acquise en cours de stage;
- informer le chargé de formation pratique et le responsable du programme des réalisations achevées relativement aux objectifs d'apprentissage déterminés en début de stage.

PLAN DU RAPPORT DE STAGE

1. **Description du milieu et des activités de stage:** Dans cette section, le stagiaire fait d'abord une brève description de son milieu de stage s'attardant principalement sur l'environnement dans lequel il a été impliqué durant son stage. Ensuite, il présente quelques-unes des activités réalisées en stage.
2. **Appréciation de l'atteinte des objectifs et analyse des activités de stage:** L'étudiant présente une évaluation subjective du degré d'atteinte de ses objectifs de stage. Le stagiaire peut s'exprimer sur la valeur pédagogique des différentes activités de son stage ainsi que sur la qualité de la supervision reçue (directe et indirecte).
3. **Conclusions et recommandations:** Dans cette dernière partie, le stagiaire formule de façon brève des recommandations et remarques propres à aider le responsable du programme et du chargé de

formation pratique ainsi que les milieux de stages à améliorer les programmes d'activités et les modalités d'entraînement adoptées par les milieux d'accueil.

MILIEUX DE STAGE

Les stages peuvent se faire dans différents milieux tels que les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (CRDITED), les centres hospitaliers, les milieux scolaires.

Le but du stage est d'acquérir de nouvelles compétences. C'est pourquoi le stage doit se faire auprès d'une clientèle avec laquelle le stagiaire n'a pas d'expérience ou en appliquant, sous supervision, de nouvelles interventions comportementales ou développementales. Les objectifs d'apprentissage ainsi que l'évaluation du stage seront liés à l'acquisition de nouvelles compétences.

Le stagiaire ne peut être autorisé à effectuer un stage dans son milieu de travail si, au moment du stage, le superviseur clinique est en situation de double rôle avec le stagiaire dans sa fonction d'employé (ex. : employeur, supérieur, collègue dans la même équipe de travail). Cette mesure vise à assurer au stagiaire une évaluation des apprentissages exempte de conflit d'intérêt.

Aucun stage ne peut débuter sans l'accord du responsable du programme (ou son représentant) et du chargé de formation pratique. Le formulaire « *Objectifs de stage et programme d'activités de stage* » doit être absolument complété avec le superviseur et remis au chargé de formation pratique, avant le début du stage de l'étudiant.